

# Règlement Coupe du club/B2A 2018/2019

## Art. 1

La coupe est sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

Les personnes n'ayant pas l'intention d'adhérer à ces deux concepts doivent se retirer.

## Art. 2

La coupe est à handicap. En début de chaque match les deux capitaines doivent calculer l'indice de valeur (I.V) total de leur équipe. Ils **diviseront par 7** la différence entre les deux I.V en arrondissant au plus près (3,5 sera arrondi à 4).

Le calcul de cet handicap s'effectue comme suit :

$$H \text{ (handicap)} = \frac{D \text{ (nbre de donnes)} \times S \text{ (Différence de I.V des deux équipes)}}{70}$$

En fin de match l'équipe la plus faible à l'indice ajoute à son total d'IMPs le handicap.

## Art. 3

Le capitaine doit s'assurer qu'il y aura bien quatre joueurs présents à chaque date de match.

## Art. 4

A tout moment, il sera possible au capitaine de compléter une équipe avec un joueur de son choix.

## Art. 5

La remise des lots se fera à la suite de notre dernier rendez-vous c'est à dire au 4 juin.

## Art. 6

Le prix d'engagement total est égal à 9 (nombre de soirées) X 4 (nombre de joueurs) X 5 (inscription à un tournoi) = 180 euros.